

Date de réunion	23/06/2022	Lieu de réunion	Salle du Conseil
Début de réunion	13h30	Fin de réunion	14h30

Ordre du Jour :

- Commissions menu et animation
- Réforme du CVS
- Le projet d'établissement
- Lancement de l'enquête de satisfaction des résidents
- Stratégie face aux tensions de recrutement
- Questions diverses

Date de la prochaine rencontre : Septembre 2022

Le Quorum étant atteint Mme Loquet ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Mme Loquet demande si chacun a reçu le compte-rendu de la dernière séance et s'il y a des remarques. Les membres n'ayant pas de remarque, elle invite M. Oster, cuisinier, à présenter le premier point à l'ordre du jour.

- Commissions menu et animation

M. Oster présente la commission menu :

Il explique que celle-ci a connu une refonte afin de favoriser l'expression des résidents. Il note d'ailleurs la participation en nombre des résidents.

Les remarques et suggestions ont également été nombreuses que ce soit pour les entrées, les plats et les desserts. M. Oster explique que l'équipe de restauration s'attache à répondre à toutes les demandes soit telle que demandées, soit en les adaptant ou en les personnalisant. Par exemple, il a été demandé de la grenade, ce fruit étant difficile à obtenir mûr et à consommer, le cuisinier a proposé de le présenter en pâtisserie lors des anniversaires du mois.

La commission a aussi été l'occasion de proposer que les repas à thèmes soient élaborés par les résidents lors d'une réunion avec l'équipe d'animation et de cuisine.

Les résidents se sont exprimés sur le service à table demandant qu'il soit organisé table par table afin que tous les résidents d'une même table soient servis en même temps comme il avait été fait le midi avant la commission. M. Oster a expliqué qu'effectivement le logiciel ne permettait pas de trier table par table mais par numéro de chambre. La liste des résidents a été entièrement revue afin de permettre cette organisation.

Enfin les résidents ont également signalé des problèmes de vaisselles avec des traces. Depuis, le cuisinier en a informé le service technique et l'équipe d'hôtellerie afin qu'ils puissent solutionner ce problème

En conclusion de la commission M. Oster a dressé la liste de toutes les suggestions des résidents afin de les valider avec eux. Il procède à sa lecture et en profite pour se coordonner avec l'animation afin de pouvoir proposer une animation crêpes hebdomadaire demandée par les résidents.

Mme Loquet demande aux membres du CVS s'ils ont des remarques ou questions. L'assemblée n'ayant pas de question, elle passe la parole à Mme Delfolie pour le point suivant

Mme Delfolie présente la commission animation :

Cette dernière a commencé par une rétrospective sur les activités du dernier trimestre. Les résidents ont apprécié le marché de pâques et sa chasse aux œufs, la reprise des activités intergénérationnelles avec la crèche et la résidence de l'Ostrevant. Sans hésitations les résidents ont préféré les concerts et la découverte de nouveaux artistes.

Les résidents soulignent qu'ils affectionnent les rencontres et partenariats avec les associations de la ville.

Ils ont aussi remarqué que, suite à la dernière commission animation et conformément à leur demande, chaque dimanche est organisé un loto.

Ils ont aussi noté l'arrivée de nouveaux bénévoles, chacun ayant son domaine de prédilection. Leurs interventions sont très appréciées. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour cet été les résidents apprécieraient des journées pêche aux étangs, une sortie à la mer (prévue le 11 juillet), d'assister au feu d'artifice, etc. Laurent, notre aide-soignant guitariste est également très demandé !

Mme Delfolie, leur a présenté les nouveautés pour la période estivale et notamment l'organisation d'un escape game au sein de la centrale de Bouchain !

Mme Loquet demande si les membres ont des questions sur cette commission animation. L'assemblée n'ayant pas de questions elle propose de passer au point suivant.

- **Réforme du CVS**

M. Vanderperre présente la réforme du CVS. Celle-ci entrera en vigueur le 01/01/2023 parmi les modifications il est à noter que :

- sa composition change, et prévoit intégrer le Dr Le Vigouroux, médecin coordonnateur ;
- ses missions sont élargies :
 - toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées, sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées par l'établissement ou services, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des

- services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge ;
- Il est associé à l'élaboration ou à la révision du projet d'établissement en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance ;
 - Il est entendu lors de la procédure d'évaluation, est informé des résultats et associé aux mesures correctrices à mettre en place ;
 - Dans le cas où il est saisi de demandes d'information ou de réclamations concernant les dysfonctionnements mentionnés à l'article L. 331-8-1¹, le président oriente les demandeurs vers les personnes qualifiées, le dispositif de médiation ou le délégué territorial du défenseur des droits.
 - Sur les enquêtes de satisfaction

Nous ne connaissons pas de réel changement car le CVS est déjà sur ces sujets.

Concernant son organisation les points suivants engendreront la modification de son règlement (à approuver lors du dernier CVS de l'année 2022) :

- devons envoyer les invitations au moins 15 jours avant date de réunion (non plus 8 jours),
- désignation d'un secrétaire de séance,
- le CVS doit réaliser un rapport d'activité annuel que le président du CVS doit présenter au CA.

Lors du CVS de décembre 2022 seront mis à l'ordre du jour les points nécessaires à la mise en conformité avec cette réforme. Ainsi ils pourront être validés pour le premier janvier 2023 et le premier CVS de l'année 2023.

Mme Loquet demande si les membres ont des questions à propos de cette réforme. L'assemblée n'ayant pas de question elle confie la parole à M. Vanderperre pour présenter le point suivant.

- **Le projet d'établissement**

M. Vanderperre demande si chacun a bien reçu les éléments relatifs au projet d'établissement à savoir le projet complet et sa synthèse. Les membres confirment leur réception. M. Vanderperre rappelle la méthodologie participative et rappelle

¹ Article L331-8-1 : « Les établissements et services et les lieux de vie et d'accueil informent sans délai, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, les autorités administratives compétentes pour leur délivrer l'autorisation prévue à l'article L. 313-1 ou pour recevoir leur déclaration en application des articles L. 321-1 et L. 322-1 de tout dysfonctionnement grave dans leur gestion ou leur organisation susceptible d'affecter la prise en charge des usagers, leur accompagnement ou le respect de leurs droits et de tout évènement ayant pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des personnes prises en charge ou accompagnées. »

l'intégration des remarques des familles notamment concernant les valeurs de l'établissement.

Mme Loquet demande aux membres du CVS s'ils ont des remarques, questions. Les membres n'ont pas de questions. Ils émettent un avis favorable à ce projet d'établissement.

- Lancement de l'enquête de satisfaction des résidents

M. Vanderperre continue sur l'enquête de satisfaction. Celle-ci est conduite par le service qualité. A l'aide d'une tablette tactile Mme Tournoy, stagiaire qualité, propose d'accompagner chaque résident dans le renseignement de cette enquête. 26 résidents sur 43 ont d'ores et déjà répondu à cette enquête. Celle-ci sera terminée et analysée pour la fin de son stage le 13 juillet 2022. Les résultats pourront être présentés lors du prochain CVS.

Dans le même temps une autre enquête a été conduite par le service qualité, « le palmarès des maisons de retraite de l'OBS ». Elle vise à mettre en valeur les meilleures maisons de retraite (=EHPAD). Saisissant là une opportunité de mettre en avant le travail réalisé au quotidien auprès des résidents par les équipes, nous avons sollicité les résidents, les familles et les agents pour répondre à celle-ci.

Mme Loquet demande aux membres du CVS s'ils ont des remarques, questions. Les membres n'ont pas de questions. Elle propose de passer au point suivant.

- Stratégie face aux tensions de recrutement

Mme Loquet présente la situation de l'EHPAD. Il n'est pas épargné par les tensions de recrutement et l'absentéisme que connaît le secteur au niveau national. Chacun en a sûrement entendu parler aux informations. C'est pourquoi la direction a déclenché le Plan Bleu permettant de sécuriser les organisations par, notamment, des possibilités de rappel du personnel.

Mme Loquet demande aux membres du CVS s'ils ont des remarques, questions. Les membres n'ont pas de questions. Elle propose de passer au point suivant.

- Questions diverses

Mme La Spina explique que l'organisation du circuit du linge et notamment de l'ajout du linge neuf produit ses effets. Cependant comme tout changement celui-ci n'est pas tout de suite pleinement effectif et elle a pu observer un dysfonctionnement. Elle hésite donc à réaliser elle-même le traitement du linge.

Mme Loquet l'invite à patienter le temps que chacun applique rigoureusement cette nouvelle organisation. Elle demande à chacune des familles de signaler tout dysfonctionnement car ces signalements nous sont précieux pour nous améliorer.

Mme Loquet demande aux membres du CVS s'ils ont des remarques, questions. Les membres n'ont pas de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ETAIENT PRESENTS	
Nom	Fonction
• Mme Eliane DOUCHET	• Représentante des résidents
• M. Claude DUPUIS	• Représentant des résidents
• Mme Martine LA SPINA	• Représentante des familles
• Mme Nathalie LOQUET	• Attachée d'administration
• Mme Nathalie LEPREUX	• Représentante du personnel
• Mme Aurélie VAILLANT	• Cadre de santé
• Mme Fanny DELFOLIE	• Coordinatrice animation
• M. Rudy OSTER	• CUISINIER
• M. Aaron VANDERPERRE	• Responsable qualité
EXCUSES	
• M. Serge PLAGLIAI	• Représentant des résidents
• Mme Nicole BOULANGER	• Représentante des résidents
• Mme Colette VILCOT	• Représentante des résidents
• Mme Edith BRIDELANCE	• Représentante des familles
• M. Jean Pierre BLOIS	• Représentant des familles
• M. Arthur CRAS	• Représentant des familles
• Dr Yann LE VIGOUROUX	• Médecin coordonnateur
• Mme Colette SALADIN	• Adjointe au Maire
• Mme Nathalie BOILEUX	• Conseillère municipale

Rédacteur(s)
M. Aaron VANDERPERRE

Le Président du CVS,
M. Claude DUPUIS

Claude Dupuis

Le Directeur,
M. Michel THUMERELLE

Pour le Directeur
Nathalie LOQUET
Attachée d'administration

Nathalie Loquet

